

CONSEIL DE PROMOTION CAP SUR LE STAGE ET LA PRISE DE POSTE

VOS ÉLUS ONT PORTÉ VOS REVENDECTIONS LORS DU CONSEIL DE PROMOTION QUI S'EST TENU LE 17 AVRIL DERNIER. DANS CE RAPIDE COMPTE-RENDU, NOUS VOUS LIVRONS QUELQUES POINTS CLÉS.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
INSPECTEURS
STAGIAIRES,
17 AVRIL 2025



L'alliance CFDT-CFTC regrette la modification de dernière minute de la date du conseil de promotion, ayant perturbé l'organisation, la préparation et altéré la qualité des échanges avec la Direction.

DIALOGUE SOCIAL

La Direction a affirmé qu'elle n'entrave pas le dialogue social et qu'elle ne cherche pas à interrompre les interventions des élus, répondant ainsi aux préoccupations exprimées par certains représentants syndicaux.

AFFECTATIONS NATIONALES

- **Responsabilités de l'ENFiP :** La Direction a précisé que les affectations nationales, le pouvoir d'achat et autres questions similaires ne relèvent pas de sa compétence. Ces sujets sont relayés aux instances spécialisées.
- **Cas particuliers :** La Direction encourage les stagiaires confrontés à des affectations inappropriées (blocs fonctionnels incohérents) à signaler ces situations pour permettre une intervention auprès des Directions concernées.
- **Bon à savoir :** si vous n'êtes pas affecté sur votre bloc fonctionnel, prenez contact avec la Cfdt ou la Cftc pour vous accompagner et obtenir une affectation correspondant à votre bloc fonctionnel. A défaut, votre stage pratique probatoire pourrait être compromis.

CHOIX DES BLOCS FONCTIONNELS

Il a été rappelé que les affectations ont été prononcées par la DGFIP dans le but de concilier les besoins de l'Administration répondant à un service public et respectant l'intérêt général, ce qui rend difficile toute latitude pour les stagiaires dans le choix de leurs blocs fonctionnels.

La Cfdt et la Cftc soutiennent l'idée d'une professionnalisation de la formation initiale, à condition que les missions confiées aux stagiaires présentent également un réel intérêt pour eux.

ENTRETIENS POUR LES SERVICES CENTRAUX

La Direction a indiqué qu'elle rappelle constamment aux bureaux des services centraux que les entretiens doivent impérativement se tenir en visioconférence et en dehors des horaires de cours.

Pour autant l'ENFiP est consciente que certains stagiaires profitent de cours en autonomie continuent pour répondre à des convocations en présentiel, plaçant ainsi la Direction devant le fait accompli. Cette situation engendre des inégalités entre les stagiaires de Noisiel et de Clermont-Ferrand.

Pour lisser ces disparités, les stagiaires doivent consulter les bureaux concernés avant tout déplacement. Les règles de rémunération stipulent qu'en cas de déplacement à Paris pour un entretien, une retenue sur salaire sera appliquée. Par conséquent, les entretiens doivent autant que possible être organisés à distance.

Bien que cette position soit maintenue, la Direction reconnaît les difficultés qu'elle peut occasionner et indique que ce point est régulièrement discuté en CODIR, sans avancée significative à ce jour.



RETOUR SUR LES MOUVEMENTS NATIONAUX

La Direction rappelle qu'il est impératif de ne communiquer aucun retour aux stagiaires avant la publication officielle des résultats. Cependant, certains bureaux des services centraux ne respectent pas cette consigne et continuent de transmettre des informations prématurées. Pour éviter toute confusion, il est fortement recommandé d'attendre la communication officielle du mouvement avant de fournir des indications aux stagiaires.

Bon à savoir : chaque année, des stagiaires pensant avoir été retenus par un bureau en Centrale découvrent que les arbitrages des services centraux RH les privent de ces postes. La CFDT et la CFTC demande à la DGFIP d'appliquer la stricte confidentialité des résultats des sélections sur les postes au choix jusqu'à la publication du mouvement.

DIFFÉRENCE THÉORIE-PRATIQUE

Certains blocs fonctionnels s'éloignent des réalités du terrain. La Direction reconnaît qu'il est difficile d'enseigner des pratiques qui ne devraient pas exister, comme le paiement par chèques, interdit en principe mais encore en vigueur sur certains sites.

La CFDT et la CFTC revendiquent une formation théorique au plus près de la réalité des missions et tâches exercées dans les services.

COQUILLES DANS LES ÉNONCÉS

La Direction rappelle que le processus de correction des erreurs (coquilles) se déroule de la manière suivante :

- Les concepteurs élaborent d'abord les sujets, puis les formateurs peuvent signaler les erreurs après l'animation.
- Certains formateurs-concepteurs mettent ensuite à jour les supports.
- Des relecteurs vérifient les modifications apportées.
- Enfin, le responsable pédagogique intervient pour trancher si nécessaire.



Toutes les corrections sont effectuées dans un souci de cohérence générale.

La Direction précise qu'il s'agit d'un sujet sur lequel elle doit progresser et s'engage à améliorer la qualité des supports de formation, bien qu'il soit difficile d'éliminer complètement les erreurs. Les processus de conception, relecture et correction seront renforcés pour garantir une meilleure cohérence.

ORGANISATION DES ESTIVALES

La direction rappelle que les dates des Estivales sont fixées selon la disponibilité des amphithéâtres et ne peuvent être modifiées.

GALA ET COURS DU LENDEMAIN

La Direction maintient les cours sans modification, rappelant qu'une adaptation à ces événements n'est pas envisageable dans le cadre professionnel.

DIFFÉRENCE ENTRE LE NIVEAU DES GALOPS D'ESSAI ET UC

La direction précise que les galops d'essai étant basés sur un nombre réduit de notions, ils sont naturellement moins complexes que les examens finaux. La Direction travaille d'ores et déjà à revoir les UC pour les promotions futures.

ÉVALUATION CONTINUE

La Direction estime qu'il serait arbitraire de confier la validation des acquis exclusivement à l'enseignant. Le rôle du service, ainsi que de l'ENFiP, est d'évaluer la capacité des stagiaires à être titularisés. Aucun concours ne garantit une titularisation immédiate, et les examens de fin d'année constituent une étape indispensable pour valider cette aptitude. Les examens sont jugés essentiels pour s'assurer que tous les stagiaires atteignent un niveau minimal de compétences professionnelles requis pour exercer leurs fonctions.

La mise en place d'une évaluation continue représenterait un changement significatif par rapport aux pratiques actuelles. Cependant, des pistes d'homogénéisation des évaluations sont explorées.

UTILISATION DES AUTOTESTS

Les autotests présentent des limites importantes : ils ne reflètent pas toujours les épreuves réelles ni les compétences attendues, notamment en matière de rédaction, et leur calibration reste inégale. Certains exercices sont jugés trop faciles ou trop complexes, ce qui n'assure pas une acquisition cohérente des prérequis.

Pour pallier ces faiblesses, des propositions ont été faites, telles que la réalisation de PDR (propositions de rectifications) dans des conditions plus proches du terrain, bien que cela ne réponde pas pleinement aux exigences pratiques. La Direction suit de près ces exercices pour garantir une évaluation uniforme et équitable, minimisant la subjectivité et assurant que chaque stagiaire acquiert un socle commun de compétences professionnelles.

L'objectif reste de former des agents compétents en uniformisant les connaissances, ce qui ne peut reposer uniquement sur des évaluations ponctuelles mais doit s'appuyer sur un apprentissage progressif.

FORMATION ET DENSITÉ DU PROGRAMME

Le programme est jugé dense, rendant difficile une appropriation approfondie des contenus. La Direction envisage d'introduire davantage d'échanges et d'adaptations pour répondre à cette problématique.

La CFDT et la CFTC revendiquent l'allongement de la durée de la formation initiale théorique pour une meilleure appropriation des notions et pour passer plus de temps à faire des exercices.

ÉVALUATIONS ET OBJECTIFS

La Direction rappelle que l'objectif des évaluations est de garantir un socle de compétences commun et non de recaler des stagiaires. Bien que la pression soit ressentie par certains stagiaires, des ajustements sont envisagés pour alléger cette impression tout en maintenant le niveau d'exigence.

La Direction reconnaît que beaucoup de stagiaires sortent de l'ENFIP avec le sentiment d'avoir survolé de nombreux sujets sans les maîtriser réellement, que ce manque de profondeur peut être source de frustration, mais qu'il s'agit aussi d'une question de recul qui viendra avec la pratique professionnelle et que la Direction souhaite retravailler les objectifs de formation pour rendre l'apprentissage plus fluide et aligné avec les attentes des services.

FORMATION AU SAVOIR-ÊTRE

La formation actuelle met l'accent sur les compétences techniques au détriment du savoir-être. La Direction reconnaît l'importance d'intégrer des modules sur la gestion des conflits, l'adaptation en équipe et la posture professionnelle.

Le prochain conseil de promotion est prévu pour le 24 juin 2025.

VOS ÉLUS CFDT-CFTC AU CONSEIL DE PROMOTION

Dounia BOUZAKI

Thomas HEMMING

Melody DELPIERRE

Clotilde ESTRANGIN

